

le Scribe Chirennois



N° 44

Février 2010

<http://pagesperso-orange.fr/vivreachirens> vivreachirens@orange.fr

CHIRENS

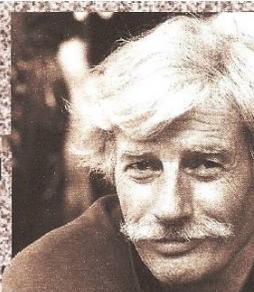
organisation



Salle polyvalente

Samedi **20 février**
20h30 -

Soirée hommage à
jean FERRAT



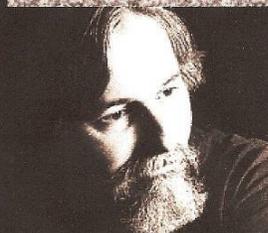
avec

Chantal Goubert

Max Chorier

et

Alain HIVERT



Contact : 04 76 35 26 20

<http://pagesperso-orange.fr/vivreachirens@orange.fr>

Tarif : 10 €

Réduit : 5 €

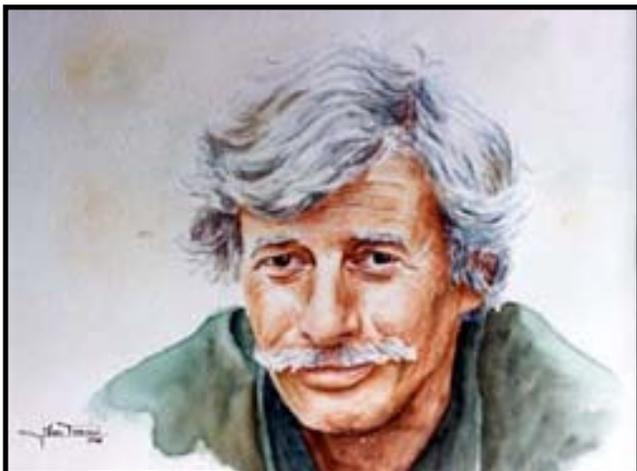


Réalisation :

Association Vivre à Chirens

Jean Ferrat

- Présentation : René Charvet.



(aquarelle de Jean-Marc Fraisse)

Jean Ferrat, dès ses débuts, orientera son inspiration dans deux directions : l'engagement social et la poésie. Il *ne chante pas pour passer le temps*, déclare-t-il.

Ma Môme (1960) (Paroles: Pierre Frachet)

*Ma môme, elle joue pas les starlettes,
Elle met pas des lunettes, de soleil.
Elle pose pas pour les magazines,
Elle travaille en usine, à Créteil*

Il évoque, à une époque où cela était encore dérangeant, la déportation. Sa chanson sera *déconseillée* de passage sur les radios, mais le public suivra, et l'album obtiendra le prix Charles-Cros.

Nuit et brouillard (1963)

*Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers,
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés,
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants,
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent.*

Il chante l'Ardèche, région chère à son cœur et fait de cet hommage à la France paysanne un de ses plus grands succès. Il s'y installe définitivement.

La Montagne (1964)

*Ils quittent un à un le pays, pour s'en aller gagner leur vie,
Loin de la terre où ils sont nés.
Depuis longtemps qu'ils en rêvaient,
De la ville et de ses secrets, du formica et du ciné.*

Il a toujours été proche des idées du parti communiste français mais jamais encarté et critique envers l'URSS.

Camarade (1970)

*Que venez-vous faire, camarade
Que venez-vous faire ici
Ce fut à cinq heures dans Prague
Que le mois d'août s'obscurcit*

Il réfère la révolte des humbles, des simples gens, encore une fois, il est interdit de télévision.

Potemkine (1965)

*M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis un monde
Qui chante au fond de moi au bruit de l'océan
M'en voudrez-vous beaucoup si la révolte gronde
Dans ce nom que je dis au vent des quatre vents
Ma mémoire chante en sourdine : Potemkine.*

Ma France (1969)

*Celle qui construit, de ses mains, vos usines
Celle dont Monsieur Thiers a dit : "Qu'on la fusille !"*

Jean Ferrat met en musique Louis Aragon redonnant à la poésie une popularité perdue.

Que serais-je sans toi (1965)

*Que serais-je sans toi, qui vins à ma rencontre,
Que serais-je sans toi, qu'un cœur au bois dormant.
Que cette heure arrêtée au cadran de la montre,
Que serais-je sans toi, que ce balbutiement.*

Après un voyage à Cuba qui le marque profondément et d'où il rapportera ses célèbres moustaches, c'est Mai 68 et ses événements qu'il vivra intensément.

Au Printemps de quoi rêvais-tu ? (1968)

*Au printemps de quoi rêvais-tu ?
Vieux monde clos comme une orange
Faites que quelque chose change
Et l'on croisait des inconnus
Riant aux anges, au printemps de quoi rêvais-tu ?*

En 1971, le disque *Ferrat chante Aragon* est un des plus grands succès populaires français.

Aimer à perdre la raison (1971)

*Aimer à perdre la raison Aimer à n'en savoir que dire
À n'avoir que toi d'horizon*

Jean Ferrat fait ses adieux à la scène à la fin de l'année 1972. Chaque nouvel album est un événement et ses chansons sont autant de prises de position.

Un air de liberté (1975)

*Les guerres du mensonge les guerres coloniales
C'est vous et vos pareils qui en êtes tuteurs
Quand vous les approuviez à longueur de journal
Votre plume signait trente années de malheur*

La femme est l'avenir de l'homme (1975)

*Le poète a toujours raison, Qui voit plus haut que l'horizon
Et le futur est son royaume. Face à notre génération
Je déclare avec Aragon, la femme est l'avenir de l'homme.*

Le Bilan (1980)

*Ah ils nous en ont fait avaler des couleuvres
De Prague à Budapest de Sofia à Moscou
Les staliniens zélés qui mettaient tout en œuvre
Pour vous faire signer les aveux les plus fous.*

La mort de son épouse en novembre 1981 le plonge dans un grand désarroi et une solitude volontaire. Il lui faudra des années avant de revenir sur le devant de la scène.

Je ne suis qu'un cri (1985)

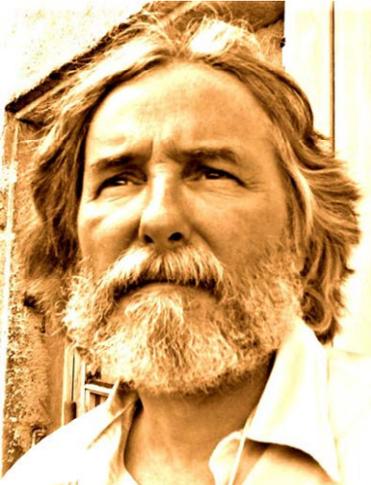
*Moi si j'ai rompu le silence C'est pour éviter l'asphyxie
Oui je suis un cri de défense Un cri qu'on pousse à la folie*

Nul ne quérît de son enfance (1991)

*Le vent violent de l'histoire Allait disperser à vau-l'eau
Notre jeunesse dérisoire Changer nos rires en sanglots
Amour orange amour amer L'image d'un père évanouie
Qui disparut avec la guerre Renaît d'une force inouïe*

Au fil des années, Ferrat continue d'être un des artistes français les plus appréciés. Jean Ferrat reste un chanteur unique, à l'écriture remarquable, aux idées fidèles et humanistes, discret et humble.

• Alain HIVERT



Alain HIVERT commence la musique à 11 ans en s'acharnant sur un violon qui ne lui a rien fait ! Puis, il achète sa première guitare, compose ses premières chansons et donne son premier concert à dix-neuf ans...

On le retrouve en première partie d'artistes reconnus (Leny ESCUDERO, Henri TACHAN, Marie-Paule BELLE, Maxime LE FORESTIER, Léo FERRE...).

Il fréquente les salles de spectacles lyonnaises durant les répétitions et balances d'artistes confirmés. De coulisses en plateaux, il apprendra beaucoup sur le métier en observant particulièrement le travail de l'interprétation... (ineffable souvenir avec Serge REGGIANI en 1983).

En 1991, Alain HIVERT conçoit un spectacle sur Georges BRASSENS. Du bel ouvrage qui séduit les amis de Georges... Mais...

En 1995, Patrick BANAZAK, directeur artistique à Lyon, lui demande de créer un spectacle d'interprétation sur Jean FERRAT. Il accepte immédiatement.

« Qui vivra Ferrat », c'est le titre du spectacle. Un spectacle qui ambitionne de « colporter l'œuvre de Ferrat », mais plus encore de raconter l'homme, sa vie, ses choix, ses engagements...

« Ferrat est un des meilleurs mélodistes de son époque, il a réussi l'exploit de familiariser le grand public à l'œuvre poétique d'Aragon qui, grâce à lui, est sortie des bibliothèques pour entrer dans les foyers. Ferrat est un homme poétique et humaniste, et le public s'y retrouve, de manière viscérale... j'en ai toujours de nombreux témoignages lorsqu'il vient à ma rencontre à la fin des concerts ! »

Et ce travail est aujourd'hui reconnu, par le public bien sûr, mais aussi par Jean Ferrat lui-même qui dit d'Alain Hivert qu'il est son « meilleur interprète », ce qui le comble : « je suis content, content d'avoir bien travaillé, d'avoir compris Ferrat ! ».

C'est ainsi qu'il rencontre ce grand nom de la Chanson Française puis, plus tard, Georges MOUSTAKI pour peaufiner avec eux le contenu de leur œuvre. Dès lors, Alain HIVERT prend du recul avec ses propres compositions. Il sent poindre en lui, l'âme de l'interprète. Elle ne le quittera plus.

Chantal GOUBERT

et

Max CHORIER

Chantal et Max sont administrateurs de Vivre à Chirens. Chantal écrit des pièces de théâtre qu'elle met en scène avec la troupe « Les Chipies ».

Max est membre fondateur de l'association organisatrice de cette soirée. Il préside le Festival Brassens de Charavines (14 exemplaires !)

Chantal et Max sont tombés dans la chanson tout petits et ils auraient du mal à s'en passer.



« Je ne chante pas

Pour passer le temps »



Instantanés d'hiver par René Charvet ,
chasseur... d'images



**Une bonne année à
tous nos lecteurs
de la part de toute
l'équipe de Vivre à
Chirens**



*Quand Rouge-Gorge, Chardonneret et Mésange
veillent au grain (de tournesol)*



*Quand une flaque d'eau (gelée) se prend pour
un Gros Minet*



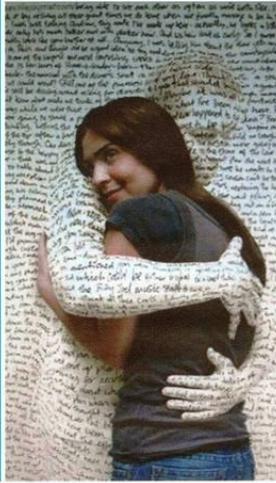
CHIRENS
Salle polyvalente

organisation

VIVRE À CHIRENS

Samedi 24 avril 14h00 – 19h00
Dimanche 25 avril 9h00 – 18h00
2010

12ème
**GRANDE
VENTE
DE
LIVRES
D'OCCASION**
à petits prix !



— Contact : 04 76 35 26 20
<http://pagesperso-orange.fr/vivreachirens>
vivreachirens@orange.fr

ENTREE LIBRE

ACTIVITES 2010 de l'association Vivre à Chirens :

Soirée « Hommage à Jean Ferrat »

le 20 février à Chirens (voir articles)

Vente de livres d'occasion à Chirens

Samedi 24 avril après-midi et dimanche 25 avril toute la journée
Le stock de livres a été renouvelé. De très beaux livres (tous genres) vous attendent

Festival Brassens (15^{ème} édition) à Charavines du 5 au 8 août

Tête d'affiche : Joël FAVREAU

Joël chantera le vendredi 6 août.

Stage de guitare animé par Joël Favreau.

Exposition sur la vie et l'œuvre de Brassens par Jean-Michel Pansard de l'association parisienne « les Amis de Georges »

Jeudi soir : soirée chansons françaises sur la place de la Mairie de Charavines.

Accès libre.

Trois soirées cabaret, vendredi, samedi et dimanche, avec :

Yves Batisse, Jean-Marc Dermesropian, Max Chorier, le trio Florimont, les deux oncles, le trio Unis vers Brassens, le trio italien Franco Pietropaoli (Brassens en Italien), Yves Uzureau avec ses musiciens et Joël Favreau

Tous les après-midi du festival, podium ouvert aux amateurs de la chanson francophone.

Accès libre.

Nos invités : Victor Laville, Josée Strobants, Sophie Duvernoy.

Foire artisanale (19^{ème}) à Chirens

Dimanche 31 octobre toute la journée avec une quarantaine d'artisans professionnels.

Subvention municipale pour « Vivre à Chirens » : 600 €

René Maltête est né le 8 mai 1930 à Lamballe dans les Côtes d'Armor. Il commence à prendre des photos dès l'âge de 16 ans.

1951 : Il « Monte » à Paris pour être assistant-réalisateur et se retrouve, en 1952, assistant-metteur-en-scène-stagiaire de Jacques Tati et de Claude Barma. Les temps sont durs, il doit pratiquer plusieurs petits métiers pour subsister.

En 1958, il intègre la célèbre agence Rapho.

En 1960, il réussit à faire publier son livre « Paris des rues et des chansons », muni de textes de Prévert, Vian, Brassens, Trenet, Mac Orlan. D'autres livres suivront.

Photographe vagabond, poète, humoriste, écologiste avant l'heure, René Maltête avait le talent de piéger avec son objectif des situations insolites de notre vie quotidienne. Drôles, poétiques, tendres, les photos de René Maltête ont été publiées dans la presse du monde entier, « Stern », « Life », « Epoca », « Camera », « Asahi Camera », « Punch », et de nombreuses expositions et cartes postales ont contribué à populariser son oeuvre.

René Maltête est décédé le 28 novembre 2000.



Photos de René Maltête – 1930 - 2000



18^{ème} FOIRE ARTISANALE DE CHIRENS

25 OCTOBRE 2009

Par Chantal Groubert

Animations de VaC

Ils sont venus, ils étaient là, les fidèles de la 18^{ème} Foire Artisanale qui s'est déroulée à CHIRENS le dimanche 25 octobre 2009.

Ils sont venus admirer l'esthétique, la minutie, l'imagination, la dextérité et l'originalité des œuvres exposées à la vente par une quarantaine d'artisans créateurs.

Ils sont venus emplir leurs yeux de couleurs, avides de sensations diverses : rêver au carnaval devant les somptueux costumes vénitiens ou revivre les joies de l'enfance au klaxon du camion télé- commandé.

Ils sont venus chercher des cadeaux de fin d'année ou se faire plaisir à la foire de la tentation où tout est tellement attrayant. Il y en avait pour tous les goûts, toutes les bourses.

A la Foire Artisanale de CHIRENS, il règne toujours comme un parfum de sympathie et de convivialité : aussi a-t-elle à présent sa chanson, spécialement concoctée par Max. Il n'hésite d'ailleurs pas, lors d'une panne de courant, à prendre la guitare et parcourir les allées en compagnie de Chantal. Et tous les artisans et les visiteurs de reprendre en chœur les chansons avec eux.

Une magnifique journée qui n'a pas trahi la tradition avec ses deux tombolas habituelles :

- toutes les heures, 3 lots variés étaient décernés sur tirage au sort (billets remis lors des achats par les artisans, dont certains ont également donné des lots)
- quand au poids du panier garni avec des produits pour la ménagère, il a été remporté par un habitant de Oyeu.

La qualité était au rendez-vous cette fois encore, ainsi que la bonne humeur.

Alors, à l'année prochaine pour la 19^{ème} !



Création de « EMOZIONE »





Par Chantal

CHIONÉ est revenue (Neige)

Elle émerveille les petits, excite les plus jeunes, elle enchante les skieurs, horrifie les automobilistes et perturbe la circulation, on l'adore ou on la hait, elle ne peut laisser indifférent. Mais savez-vous ce qu'est réellement cette dame blanche que l'on dit froide et qui pourtant protège la nature des trop fortes gelées d'hiver ?

Et oui, si elle n'est pas toujours blanche comme neige lors du redoux ou parfois instable et coléreuse lorsqu'elle dévale les pentes, elle prend soin de notre sol. Grâce à la grande quantité d'air qu'elle renferme, elle est un excellent isolant : les écarts de température étant diminués, le sol gèle moins en profondeur.

Ce qui permet aux souris et campagnols de se déplacer dans leur réseau de tunnels à l'abri du gel et de pouvoir grignoter les tiges des plantes. En effet, certaines d'entre elles continuent ainsi leur activité pendant l'hiver sous une couverture protectrice (le perce-neige par exemple).

La neige se transforme aussi lentement en eau liquide qui pénètre donc beaucoup mieux dans le sol et profite davantage aux nappes phréatiques que l'eau de pluie. Un radoucissement rapide n'est donc pas à souhaiter, surtout s'il s'accompagne de fortes pluies qui peuvent alors conduire à des inondations.

Bonshommes de neige ou corvées de pelle, batailles de boules de neige ou dérapages « in-contrôlés », symbole de la pureté ou de l'ancien, controverse éternelle pour dame-neige qui ne le sera peut-être malheureusement pas. La calotte glaciaire aurait perdu, selon certains scientifiques, 82% en un siècle. Vrai ou faux, profitons donc avec bonne humeur de ces cristaux aux formes parfois surprenantes et ... saisissantes !
Bon feu dans la cheminée !

Chantal Goubert



La neige tombe

Toute blanche dans la nuit brune
La neige tombe en voletant,
Ô pâquerettes! une à une
Toutes blanches dans la nuit brune !
Qui donc là-haut plume la lune ?
Ô frais duvet ! flocons flottants !
Toute blanche dans la nuit brune
La neige tombe en voletant.

La neige tombe, monotone,
Monotonement, par les cieux ;
Dans le silence qui chantonne,
La neige tombe monotone,
Elle file, tisse, ourle et festonne
Un suaire silencieux.
La neige tombe, monotone,
Monotonement par les cieux.

Jean Richepin

Quand je ne supporte pas les autres

(Ou à vos cas)

Si votre voisin a un chat,
Qui s'en vient vous importuner
Il ne faudra pas discuter
Il faudra prendre un AVOCAT.

Si fruits ou courges, ou bien thuyas
Débordent en tes jardins privés
N'va pas les manger, les tailler
Va vite voir un AVOCAT.

Si une famille construit une véranda
Et que vous êtes persuadés qu'elle va vous importuner
Il ne faut pas s'intéresser à ce projet
Il faudra prendre un AVOCAT

Si des nouveaux arrivés construisent une villa
Et que la proximité des gens vous déplaît
Il ne faut pas chercher à les aider
Il faudra prendre un AVOCAT.

Si certains arbres ne vous plaisent pas
Et que l'ombre n'est pas votre tasse de thé,
Il ne faut pas demander de les couper
Il faudra prendre un AVOCAT.

Si une personne a des tracas
Vous les détestez les déprimés ?
Ne pas chercher à les soigner !
Il faudra prendre un AVOCAT.

Si la collectivité ne vous plaît pas
Et que vous avez envie d'être isolé,
Il ne faut pas déménager,
Il faudra prendre un AVOCAT.

Si ces petites histoires ne vous interpellent pas
Alors il faut continuer à ne penser qu'à sa propriété privée
Et si un quelconque être humain venait vous importuner
Il faudra prendre un AVOCAT

Après tous ces efforts à regarder tout ce qui ne va pas,
Et que vous arrivez à faire déboursier
Toutes les personnes de votre quartier
Alors, bien sûr, vous avez bien fait de prendre un AVOCAT !

Finalement, dans notre village où l'on ne se trouve pas si mal que cela, il ne faut surtout pas avoir le sentiment de vous forcer et de devoir toujours communiquer avec l'humanité toute entière que vous ne supportez pas.

On pourrait aussi décider d'organiser une bonne fiesta, si cet argent n'a pas été gaspillé, on pourrait l'utiliser à le dépenser avec les Chirennois qui préfèrent les bons petits plats !

Nicolas Antonakios



*Exemple
de bon
voisinage*

La PROTECTION d'une création

Par Chantal Goubert

Quel est le point commun entre un écrivain, un chercheur, un compositeur et un obtenteur (créateur d'une variété de semences) ?

La propriété intellectuelle sur leur création bien entendu.

Eh oui, une variété végétale se protège comme une musique ou un roman.

Garantir les droits moraux du créateur (scientifique, artiste ou industriel) c'est reconnaître son apport à la société. Prévoir un système de rémunération (droits d'auteur, redevance, royalties) lui permet de poursuivre son activité de création.

Contester le droit à la propriété intellectuelle est dangereux et peut être un frein à la création ; mais son système de rémunération est remis en question tant dans le domaine musical suite à la vulgarisation par le biais de l'Internet que dans le domaine des semences ou le COV (*Certificat d'Obtention Végétale*) risque d'être supplanté par le *Brevet* déjà en vigueur dans le domaine économique, même si l'Europe s'y refuse pour l'instant.

En effet, utiliser librement une variété existante pour en créer une autre, est possible dans le cadre du COV mais pas du Brevet. Or, avec l'évolution des biotechnologies et l'apparition des variétés transgéniques, on se retrouve en contradiction : la variété est garantie par le COV alors que le gène est lui protégé par un brevet.

Comment garantir le libre accès à la ressource, qui est à l'origine de la création et de l'amélioration variétales sans spolier les droits du créateur ? La question se pose en d'autres termes pour la chanson mais la base reste la même : comment préserver un système libéral tout en protégeant les droits et la rémunération du créateur ?

SACEM/SACD/SICASOV : des organismes chargés de défendre et gérer les droits, et de collecter et reverser les redevances. La encore, ce n'est pas leur existence qui est remise en cause, mais pour certains d'entre eux, le système de gestion.

La Variété Végétale : Sa vie, son inscription, sa protection

Les plantes font l'objet d'une classification en catégories, qui vont de l'embranchement à la variété, en passant par le genre, l'espèce, ...

La variété est un ensemble de plantes cultivées d'une même espèce, identifiées par des caractères morphologiques, physiologiques, ... et qui les conserve après multiplication.

La semence est une forme de diffusion de la variété (comme le plant).

Comme la vie qui s'est développée sur une terre née du Big-bang, l'épi (G0) provenant de la plante initiale va donner vie après battage à G1, dont le semis donnera naissance à G2, puis G3, (appelées pré

bases), puis la semence de base G4 des R1, R2 et R3 (semences certifiées)

(Les deux dernières ne sont pas autorisées dans tous les pays).

La semence ainsi multipliée ne peut être commercialisée que si elle est inscrite à un catalogue officiel d'un des pays de l'Union Européenne ; pour pouvoir la multiplier dans un des autres pays de la CEE, une demande d'autorisation doit être faite dans ce pays en tant que variété communautaire.

En France, une variété de céréales par exemple doit passer un examen qui se déroule en deux ans d'analyses et essais agronomiques (les expérimentations sont conduites sous la houlette du GEVES). Elle doit être nouvelle, distincte, homogène, stable et posséder une utilité culturale. Elle doit donc obtenir son « diplôme » en deux parties : DHS (Distinction-Homogénéité-Stabilité) et VAT (Valeur Agronomique et Technologique).

Un comité consultatif, le CTPS (Comité Technique Permanent de la Sélection) donne son avis, et le Ministère chargé de l'Agriculture fait part de sa décision. Et c'est seulement à la parution au Journal Officiel de cette décision que la variété est inscrite officiellement.

La création d'une variété nécessite une recherche importante, longue et très coûteuse afin de réaliser une sélection appropriée. Un système spécifique de protection a donc été mis en place qui garantit le droit exclusif de protection et de commercialisation de l'obteneur (créateur) tout en permettant d'utiliser les variétés protégées pour en créer de nouvelles.

La protection peut se faire pour le pays d'inscription (CPOV) ou être communautaire (OCVV). Les droits à régler sont en rapport.

Hybrides et OGM

Ne mélangeons pas tout : Hybride ne signifie pas OGM.

Hybridation : « fécondation naturelle croisée de l'ovule d'une plante par du pollen d'une autre plante de la même espèce » (peut aussi être provoquée par l'homme)

OGM (plante transgénique) : « introduction en laboratoire d'un ou plusieurs gènes d'une espèce dans le génome *d'une autre espèce » (est nécessairement provoquée par l'homme)

(*Génome : ensemble du matériel génétique d'un individu ou d'une espèce)

En clair, un hybride est donc obtenu par croisement d'un papa (lignée mâle) et d'une maman (lignée femelle). Or, les enfants ne sont pas des organismes génétiquement modifiés, quoique certains individus le deviennent parfois en grandissant ! (Note d'humeur à ne pas prendre au premier degré bien sûr !)

Par contre, en combinant par exemple le gène de la luciole et celui de la pomme de terre, on obtient des patates fluorescentes (très utiles bien entendu à l'heure où certains en sont encore malheureusement réduits à se nourrir d'épluchures)

Sans doute n'a-t-on pas encore découvert comment combiner le gène de l'intelligence et celui de la raison ?

HANSI

Voyage

Par Josiane Grosbaltazard

Pour les fêtes de Noël, j'ai reçu une carte postale d'Alsace représentant un dessin de Hansi.

Sans savoir jusqu'à ce jour qui était Hansi, j'admire ses dessins sur la vaisselle alsacienne depuis ma plus tendre enfance. Je me souviens avoir porté une petite robe rouge brodée du motif de la "Gardeuse d'oies" que j'ai adorée petite fille.

De son vrai nom Jean-Jacques WALTZ (23/02/1873-10/06/1951) graphiste hors pair dont le succès sera vite mondial, c'est un artiste complet passionné par l'aquarelle, la publicité, le patrimoine régionale, l'illustration....

Benjamin d'une famille de quatre enfants, il acquiert jeune une grande connaissance de l'Alsace et de Colmar. En effet, son père bibliothécaire à la bibliothèque de Colmar et ensuite conservateur du musée d'Unterlinden éveille très tôt chez Hansi un intérêt marqué pour l'histoire de l'art.

Dès le lycée, ses cibles favorites sont les professeurs qui viennent parfois de régions éloignées de l'Allemagne pour enseigner...le français.

Il suit ensuite des cours de dessin industriel à Lyon et aussi des cours de peinture et art décoratif. Malade en 1896 il doit rentrer à Colmar. On le retrouve jusqu'à 1909 comme dessinateur dans une usine de textile, puis aux établissements Herzog.

A son retour en Alsace, il devient célèbre comme dessinateur de cartes postales, ce grand homme avec sa cravate et son chapeau de feutre (signes distinctifs des artistes de l'époque) crée des illustrations, qui allient souvent scènes villageoises idylliques avec mordantes caricatures anti-allemande savamment introduites dans des scènes de la vie alsacienne.

Ce sera la marque de Hansi.

Il s'engage contre l'annexion de l'Alsace Lorraine par l'Allemagne suite à la guerre franco-allemande de 1870 (et au traité de Francfort), par de nombreux dessins d'Allemands en Alsace qu'il rend ridicules.

En 1940 victime de la rancune tenace des Allemands Hansi fuit en zone libre. A Agen, il est retrouvé par la Gestapo qui le laisse pour mort devant sa porte. Il fuit ensuite vers la Suisse et rentre à Colmar en 1951.

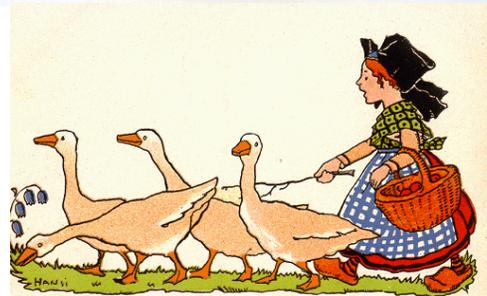
A 73 ans il souffre d'importantes migraines, séquelles laissées par cet attentat, il se dévoue à son musée et publie le 3eme tome de l'Héraldisme. En 1950 il tombe sérieusement malade, mais reste très alerte d'esprit.

Malheureusement en 1951, Hansi nous quitte, peut-être à destination d'un paradis peuplé d'enfants Alsaciens qu'il a si bien su croquer.

Aujourd'hui la vieille rancune franco-allemande semble bien dépassée, mais il reste dans notre patrimoine des dessins de génie, humoristique mais sans aucune haine.

Alors salut l'artiste et à bientôt au pays des enfants.

A noter: Un musée Hansi à Riquewihr retrace la vie et l'oeuvre de Hansi et comble de bonheur, il est sur la route des vins.



A l'antenne, Etienne !

C'est dans la région Rhône-Alpes (Sud Est de la France) que la population s'est mobilisée pour le retrait des antennes relais invoquant le principe de précaution (jugements de Tassin-la-Demi-Lune et de Châteauneuf-du-Pape).

Valence, par la création de la Criirem avec Michèle Rivasi, s'élève contre l'implantation intempestive et pourrait devenir «ville test» pour une organisation «raisonnée» des antennes relais. (La CRIIREM a été alertée en réunion publique à Voiron par nos soins sur le cas grave de Chirens.

A Clermont-Ferrand, des scientifiques expliquent comment leurs recherches de rayonnements sur des plants de tomates, publiées dans des revues officielles et sitôt

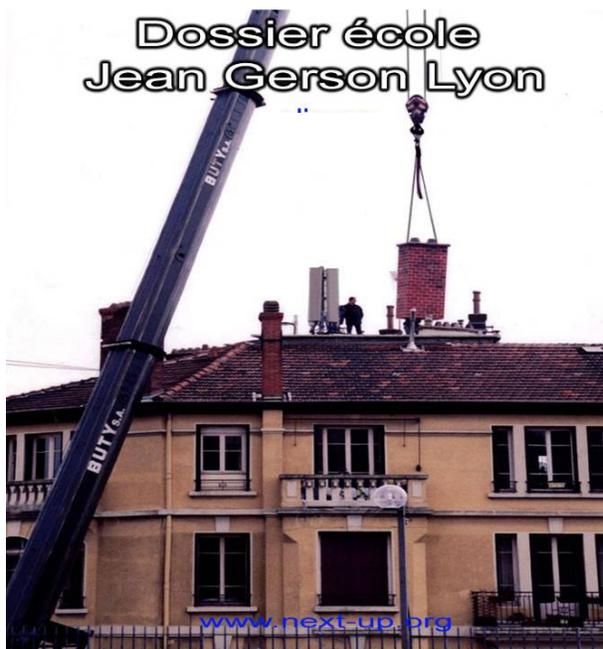
connues des pouvoirs publics, ont abouti à la «dissolution» du labo et l'arrêt de facto des recherches.

Un installateur d'antennes Bouygues, atteint de leucémie (attribuée ou non aux ondes électromagnétiques) raconte comment l'entreprise travaille en interne pour faire circuler «la bonne parole».

La mairie de Lyon explique pourquoi elle a décidé de lancer une campagne de prévention sur les risques liés au portable pour les jeunes. A ce jour, elle est la seule ville de France à l'avoir fait. Le principe de précaution permet à chacun de défendre sa propre cause.

Quand s'avèreront les dégâts sur les santés des plus exposés, aucun responsable ne sera inquiété ; ni opérateur, ni élu, ni institution, ni assureur n'assumeront quoi que ce soit. La seule responsabilité qui s'exprime aujourd'hui est celle des citoyens matures qui, faute de mieux, descendent dans la rue. Ils estiment devoir cela à leurs enfants. Sont fous.

Pour cacher les antennes de téléphonie trop mal placées on les camoufle sous de fausses cheminées – à gauche - ou carrément sous une énorme fausse toiture – à droite.





Scandaleux ! (Ils ont osé....)

La population de Saint Denis a eu le culot de manifester en très grand nombre contre les installations Orange d'antennes relais à proximité des logements !!

Ils ont même eu l'audace d'oser faire défiler leurs enfants !!
Alors que tout le monde sait que ces antennes ne sont pas dangereuses pour la santé.



A l'antenne, Etienne ! :

Les propriétaires riverains et les collectivités locales perdent des sous !

Antennes relais et Taxes Foncières : iniquité. .

Next-up organisation 23 12 2009

En France toutes les constructions, notamment celles des particuliers, occupées ou non, sont soumises à la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et les terrains à la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB), celles-ci étant payées par les propriétaires. . Ces taxes sont perçues au profit des collectivités locales, départementales, régionales, intercommunalités (EPCI -Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales), etc . . .

Ces Taxes Foncières représentent une part importante des rentrées fiscales des collectivités territoriales ; tout fléchissement de ces rentrées fiscales engendré notamment par un manque d'actualisation des bases ou une perte de dynamique de la construction est une menace réelle pour leurs équilibres financiers. .

L'évaluation (élaboration) de cette base d'imposition est issue d'un processus très complexe qui comprend des opérations de calculs automatisées

L'évaluation de la VLC (Valeur Locative) peut être contestée par le contribuable. Il y a un peu plus de 100 000 actions de réclamations par an. .

. **L'installation d'antennes relais entraine une spirale fortement dévalorisante et graduée de tous les patrimoines** situés soit dans les zones dites de Rayleigh, de transitions, des faisceaux ou les champs proches des rayonnements et globalement moindre sur une zone d'environ 300 mètres correspondant aux lobes des rayonnements notamment en direct. .

Peu de personnes ont conscience de cet aspect collatéral des antennes relais. Nous connaissons même des personnes qui ont abandonné leurs appartements ou maison et qui évidemment continuent à payer la Taxe Foncière dans sa totalité.

Les antennes relais ne sont pas seulement une menace pour la santé et l'environnement, mais elles peuvent aussi l'être pour les finances des collectivités territoriales.

La réalité du marché de l'immobilier :

Les particuliers qui cherchent à vendre leurs biens proches d'antennes relais en ont tous fait l'amère expérience, mais l'évidence de la dévalorisation ce sont d'abord les professionnels de l'immobilier qui la mettent en exergue car ils sont confrontés à la réalité chronique et fluctuante d'une

dépréciation du bien par rapport au marché dans une fourchette de 15 à 25 %, mais pouvant atteindre plus de 50%, voir l'impossibilité de vendre un bien dans les cas extrêmes (par exemple: antennes relais situées à quelques dizaines de mètres face à un appartement avec terrasse).

En conséquence, . Il est anormal que des Opérateurs qui sont des sociétés anonymes (commerciales) qui engrangent plus d'un million d'euros à l'heure puissent avoir l'argent facile sur le dos des riverains d'antennes relais qui perdent en sus de leur santé souvent le fruit de toute une vie de travail.

Il est anormal que les Communes, qui sont souvent des bailleurs de sites d'antennes relais, puissent générer la dévalorisation du patrimoine de leurs administrés et parallèlement encaisser des Taxes qui manquent gravement à l'équité.

Cet aspect d'une baisse significative de rentrées fiscales locales est excessivement important car il peut donner à réfléchir à deux fois ("électrochoc") aux Collectivités locales pour toutes décisions relatives aux antennes relais. **On peut encourager tous les riverains propriétaires situés dans les champs proches d'antennes relais à engager des actions** soit individuelles soit collectives afin que l'administration fiscale (Service du Cadastre - Centre des Impôts départemental) prenne en compte cet élément qui doit affecter en pondération l'assiette servant au calcul des bases d'impositions foncières

exemple : . - . Jugement de la Cour d'Appel de Bordeaux Riverains d'Antennes Relais contre l'opérateur Bouygues Telecom Trouble de Jouissance & Dépréciation du Patrimoine.

Jugement de la Cour d'Appel (jurisprudence)

l'opérateur Bouygues Telecom condamné au titre de réparation du préjudice à la somme de 8 000 € pour trouble de jouissance, à la somme de 30 490 € du fait de la dépréciation du patrimoine (maison), à 2 500 € au titre de l'article 700 du nouveau Code de Procédure Civile et aux entiers dépens avec application des dispositions de l'article 700 du nouveau Code de Procédure Civile.



Les trois opérateurs à l'écoute des usagers

Don aux oeuvres

Article datant du : 15/05/2009.

L'Union pour la Défense des Associations de l'Isère

Contact : 04 76 93 70 02

L'UDAI en questions

Qu'est-ce que l' UDAI ?

L'UDAI est la structure départementale représentant les PMA (petites et moyennes associations) auprès des Pouvoirs Publics et des Collectivités.

Créée par un groupe de présidents d'associations, l'UDAI est née du constat que le dirigeant bénévole est confronté, de plus en plus, à une masse d'obligations et règlements qui finissent par lui rendre la vie bien difficile et par altérer son envie d'engagement.

Pourquoi ?

L'UDAI est une association loi 1901, dont l'objet est de permettre aux responsables d'associations de l'Isère de se regrouper et de se concerter, afin d'étudier les problèmes communs qui leur sont posés et d'entreprendre toutes les démarches pour défendre leurs intérêts. Elle s'adresse à **toutes les associations dont les administrateurs sont 100% bénévoles et qui poursuivent un objet désintéressé, sans caractère économique.**

Membre de la FFBA

L'Union est affiliée à la FFBA (Fédération Française du Bénévolat et de la vie Associative), permettant ainsi de donner **une portée nationale** à ses revendications. Cette affiliation donne aussi une autre dimension à l'UDAI, en complétant son *action défensive et revendicative* par des actions de soutien et de promotion du bénévolat.

©2008 UDAI / FFBA - Mentions légales -

A une question posée par un député, la *Ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative* répond que l'Etat encourage les générosités sous toutes leurs formes par des dispositifs fiscaux d'incitation. Le plus connu d'entre eux est la réduction d'impôt sur le revenu, codifiée à l'article 200 du Code Général des Impôts (CGI). Cette réduction est de 66% des dons dans la limite de 20% du revenu imposable au profit, entre autres, des œuvres ou organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, etc. Elle est portée à 75% des versements, dans la limite de 495€, pour ces organismes ayant pour objet l'aide aux personnes en difficulté. **En l'état actuel du droit, les organismes bénéficiaires n'ont pas reçu d'obligation légale impérative de délivrer un reçu. En effet, l'article 200-5 du CGI prévoit seulement que le bénéfice de l'avantage fiscal est subordonné à la condition que soient jointes à la déclaration des revenus « des pièces justificatives, répondant à un modèle fixé par un arrêté (...). A défaut, la réduction d'impôt est refusée sans proposition de rectification préalable », sauf dérogation pour les contribuables qui transmettent la déclaration de leurs revenus par voie électronique.** S'ils n'ont pas l'obligation de délivrer un tel reçu, ces organismes collecteurs de dons ont tout intérêt à en remettre à leurs donateurs pour permettre à ces derniers de bénéficier de l'incitation fiscale et à l'association d'augmenter ainsi les sommes reçues grâce à l'effet de levier de la réduction d'impôts. Toute association peut délivrer elle-même ces reçus dès lors qu'elle présente un caractère d'intérêt général, c'est-à-dire qu'elle satisfait à chacun des trois critères définis par l'administration fiscale : ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes ; avoir une gestion désintéressée, à titre bénévole par des personnes n'ayant aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation (ce qui n'interdit pas la rémunération des dirigeants) et enfin ne pas exercer d'activité lucrative. L'association peut également s'assurer qu'elle remplit les conditions d'intérêt général en interrogeant l'administration fiscale, préalablement à l'émission de ses reçus, par la procédure de sécurisation juridique, dite du rescrit fiscal et codifiée à l'article L.80 C du Livre des procédures fiscales.

Calendrier des formations de l'UDAI

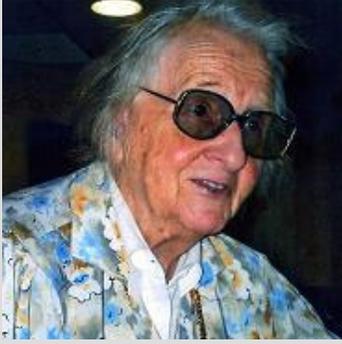
Vous trouverez ci-dessous le planning de nos prochaines formations.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour vous inscrire, vous pouvez [nous contacter](#). Tel : 04 76 93 70 02

Intitulé	Formateur	Lieu	Date	Heure	Durée
ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION	Jean Louis FERRER	ST GENIX SUR GUIERS	29/01/2010	19h30	1h30
PRESIDENT/SECRETAIRE	Jean Louis FERRER	ST GENIX SUR GUIERS	30/01/2010	09h00	3h00
TRESORIER	Gérard JAYET	APPRIEU	06/02/2010	10h00	2h00
PRESIDENT/SECRETAIRE	Jean Louis FERRER	ROUSSILLON	27/03/2010	09h00	3h00
PRESIDENT/SECRETAIRE	Jean Louis FERRER	ST CASSIEN	24/04/2010	09h00	3h00

©2008 UDAI / FFBA - Mentions légales -

Hommage à Paulette Commandeur.



Par René Charvet.
Président de Vivre à Chirens

Lorsque je suis arrivé à Chirens au printemps 1996, le village était traversé par la RN 75 et ses quelques 12 000 véhicules par jour. J'entendis parler de *dévi*ation et de rond-point en face de la maison. Monsieur le Maire me montra l'emplacement réservé depuis une trentaine d'année au POS... mais on ne me cacha pas que les travaux ne seraient pas pour le lendemain. Va donc pour Chirens et sa RN 75, « on fera bien avec ! »... comme tout le monde.

C'était sans compter avec ma Voisine qui, elle savait que le projet de déviation datait de plus longtemps encore : avant la seconde guerre mondiale alors que M. Garanjou était Maire de Chirens. Elle savait aussi que la route avait été élargie en face de chez elle lorsque, à la Libération, un camion de l'armée des Etats-Unis avait détruit la maison dans le virage. Alors pas question de baisser les bras ! Nous réunissant avec mon voisin d'en face - dentiste éminemment reconnu -, elle nous convia à agir pour relancer le projet. L'idée nous vint d'une pétition NON A LA RN 75 DANS LE VILLAGE !

Restait à obtenir des signatures en nombre suffisant. Et là le travail de Paulette Commandeur fut considérable. Bien que d'un âge déjà avancé, elle s'investit dans le porte à porte et elle savait convaincre tous ceux qu'elle connaissait bien de la signer la pétition ! Elle qui avait terminé sa carrière comme directrice d'école, savait montrer son autorité et trouver les mots qu'il fallait. L'Association qui est née après la pétition (actuellement LCVC) lui doit beaucoup. Lorsque la déviation sera inaugurée - cela se fera bien un jour - il faudra se souvenir de Paulette Commandeur.

Paulette Commandeur collabora également à notre journal en me fournissant anecdotes et petites histoires sur Chirens et ses habitants. Elle voulait que cette mémoire ne soit pas perdue et ses textes nous furent précieux.

Paulette nous a quittés cet été. Nous ne l'oublierons pas.

Comment créer de nouveaux impôts ?

Colbert : Pour trouver de l'argent, il arrive un moment où tripoter ne suffit plus. J'aimerais que Monsieur le Surintendant m'explique comment on s'y prend pour dépenser encore quand on est déjà endetté jusqu'au cou...

Mazarin : Quand on est un simple mortel, bien sûr, et qu'on est couvert de dettes, on va en prison. Mais l'Etat... L'Etat, lui, c'est différent. On ne peut pas jeter l'Etat en prison. Alors, il continue, il creuse la dette ! Tous les Etats font ça.

Colbert : Ah oui ? Vous croyez ? Cependant, il nous faut de l'argent. Et comment en trouver quand on a déjà créé tous les impôts imaginables ?

Mazarin : On en crée d'autres.

Colbert : Nous ne pouvons pas taxer les pauvres plus qu'ils ne le sont déjà.

Mazarin : Oui, c'est impossible.

Colbert : Alors, les riches ?

Mazarin : Les riches, non plus. Ils ne dépenseraient plus. Un riche qui dépense fait vivre des centaines de pauvres.

Colbert : Alors, comment fait-on ?

Mazarin : Colbert, tu raisones comme un fromage ! Il y a quantité de gens qui sont entre les deux, ni pauvres, ni riches... Des Français qui travaillent, rêvant d'être riches et redoutant d'être pauvres ! C'est ceux-là que nous devons taxer, encore plus, toujours plus ! Ceux-là !

Plus tu leur prends, plus ils travaillent pour compenser... C'est un réservoir inépuisable.



Extrait du « Diable Rouge ».

Elections régionales

En vrac !

Les départements rhônalpins



Les prochaines élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

Le Conseil Régional

Le Conseil Régional est l'assemblée délibérante des régions. Ses

membres sont élus depuis 1986 au suffrage universel direct, pour un mandat de six ans.

Le Conseil Régional règle les affaires de la région. Il exerce des compétences notamment dans le domaine de l'action économique. Son président exerce les fonctions exécutives.

Le découpage administratif régional actuel de la France date de 1956.

Le mode de scrutin

Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Les listes sont régionales, mais avec des sections propres à chaque département. Le principe de parité doit être respecté dans chaque section, c'est-à-dire qu'elle doit comprendre alternativement des candidats de sexe différent.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé. Les deux listes arrivées en tête du premier tour, ainsi que toutes celles qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés, peuvent y participer.

L'attribution des sièges

Un quart des sièges est attribué à la liste arrivée en tête (« prime majoritaire »).

Les autres sièges sont attribués à l'ensemble des listes qui ont eu plus de 5 % des suffrages exprimés, de manière proportionnelle à leur résultat. Ces sièges s'ajoutent, pour la liste arrivée en tête, à ceux qui correspondent à la prime majoritaire.

Au sein de chaque liste, les sièges sont répartis entre les différentes sections départementales en fonction des voix obtenues par la liste dans chaque département. La répartition ne prend donc en compte que les votants et pas les habitants.

Les conseillers régionaux élisent le Président du Conseil Régional

Le statut du conseiller régional

L'indemnité maximale du Président du Conseil Régional est de 5 441 € par mois.

Pour les conseillers régionaux, elle varie en fonction du nombre d'habitants de 1 501 € à 2 626 € par mois

Rhône-Alpes

Le Conseil Régional de Rhône-Alpes compte 157 membres et est présidé depuis 2004 par le socialiste Jean-Jack Queyranne.

La Région intervient dans les domaines suivants :

- > Entreprendre
- > Emploi & formation
- > Solidarités
- > Europe/International
- > Transports
- > Environnement & énergie
- > Culture & sport
- > Développement durable



L'opportuniste (Jacques Dutronc)

(Toute ressemblance avec un homme politique, fût-il ministre, est bien évidemment fortuite.)

Je suis pour le communisme
Je suis pour le socialisme
Et pour le capitalisme
Parce que je suis opportuniste

Il y en a qui contestent
Qui revendiquent et qui protestent
Moi je ne fais qu'un seul geste
Je retourne ma veste, je retourne ma veste
Toujours du bon côté

Je n'ai pas peur des profiteurs
Ni même des agitateurs
J'fais confiance aux électeurs
Et j'en profite pour faire mon beurre

Il y en a qui contestent
Qui revendiquent et qui protestent
Moi je ne fais qu'un seul geste
Je retourne ma veste, je retourne ma veste
Toujours du bon côté

Je suis de tous les partis
Je suis de toutes les parties
Je suis de toutes les sauteries
Je suis le roi des convertis

Il y en a qui contestent
Qui revendiquent et qui protestent
Moi je ne fais qu'un seul geste
Je retourne ma veste, je retourne ma veste
Toujours du bon côté

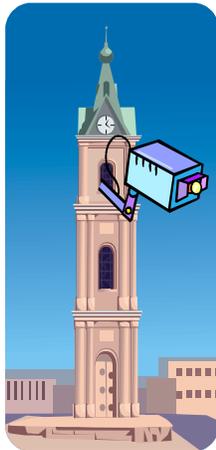
Je crie vive la révolution
Je crie vive les institutions
Je crie vive les manifestations
Je crie vive la collaboration

Non jamais je ne conteste
Ni revendique ni ne proteste
Je ne sais faire qu'un seul geste
Celui de retourner ma veste, de retourner ma veste
Toujours du bon côté

Je l'ai tellement retournée
Qu'ell' craqu' de tous côtés
A la prochain' révolution
Je retourn' mon pantalon



Nouvelle histoire de clocher



Fin janvier 2008, Monsieur Eric R..., - député-maire - a choisi l'intérieur du clocher de l'église Notre Dame de la Consolation - classée monument historique - pour installer l'antenne-relais de la vidéosurveillance municipale. « Nous avons tellement subventionné l'église » , argumente-t-il.

Mais les catholiques locaux, fort mécontents, après maints courriers à la Mairie, décident de débrancher l'installation aussitôt rebranchée par la Police.

La conférence des évêques de France, agacée de voir ses clochers squattés par des antennes-relais (si si, il paraît que ça se fait !), ayant déjà protesté dès 2001, Monsieur Eric R... - député-maire - questionne alors à l'Assemblée Nationale la Ministre des Cultes. Il apprend alors, lui qui a pourtant eu la chance d'étudier l'histoire en classe terminale, que la loi de séparation des Eglises et de l'Etat date du 9 décembre 1905. Voilà donc l'hérétique obligé de rapatrier le dispositif dans un autre endroit.

En France, les antennes-relais prolifèrent et pas moins de 45 000 clochers sont convoités. Le nôtre n'a pas été épargné (KI A L'SFR ?) et on est en droit de se demander s'il n'y a pas quelque chose qui cloche dans notre bel et bon pays de France.

René Charvet

Un p'tit tour dans l'Dico

Sarcocèle

n.m (*Gr. Sarkokêlê*) Tuméfaction du testicule ou de l'épididyme quelle qu'en soit la cause.

Sarcoïde

n.f Lésion cutanée de la sarcoïdose se présentant le plus souvent sous la forme de nodules (petits ou gros) ou parfois de placards violacés.

Sarcoïdose

n.f. Affection d'origine inconnue caractérisée histologiquement par un granulome tuberculoïde non caséifié et pouvant atteindre un grand nombre d'organes et de tissus (ganglions, médiastin, poumons, peau)

Sarcomastigophore

n.m. synonyme de Rhizoflagellé.

Sarcomateux, euse

Adj. Qui est de la nature du sarcome.

Sarcome

n.m. (*du grec Sarkôma, atos*)
Tumeur conjonctive maligne.

Sarcomère

n.m. Segment de fibre musculaire délimité par deux stries en Z (*Comme Zorro ?*) et qui en représente l'unité morphologique et fonctionnelle.

Sarcophage

n.m. *du grec Sarkophagos* : qui mange de la chair.

- Cercueil

- Forme de sac de couchage qui enserre la tête.

Sarcophage

n.f. *du grec sarkophagus*, qui consume les chairs.

Grosse mouche vivipare, des maisons, qui pond sur la viande et sur les cadavres.

Sarcophile

n.m. nom scientifique du diable de tasmanie.

Sarcoplasme.

n.m. synonyme de Myoplasma.

Sarcopte

n.m. Acarien, agent de la gale

Sarcosporidie

n.f. Sous-classe de protistes sporozoaires dont les nombreuses espèces vivent en parasites dans les muscles des vertébrés terrestres.

Sarcosporidiose

n.f. affection parasitaire caractérisée par la présence de sarcosporidies dans les muscles.



M. Ch.

Les faux produits du terroir !

Les champignons de Paris: de Paris, ils n'ont que le nom. Pis: 88% d'entre eux viennent de l'étranger, les rayons des supermarchés regorgeant le plus souvent de champignons issus des États-Unis, de la Chine ou des Pays-Bas, les trois principaux pays producteurs.

En France, s'ils ont pendant longtemps été élevés dans la capitale, les fameux champignons ne poussent désormais plus qu'à Saumur. La ville du Maine et Loire regroupe 70% de la production nationale (12% du global consommé).

Le jambon d'Aoste: C'est l'un des jambons les plus consommés de France, mais ce dernier n'a rien à voir avec la charcuterie de la ville italienne d'Aoste.

Ce produit est en fait fabriqué en France à partir de carcasses chinoises et américaines, dans une commune du même nom mais située en... Isère!

Et contrairement à son homologue transalpin, qui est un jambon cru, il s'agit d'un jambon mi-cuit. Le subterfuge a fonctionné pendant des années puisque la marque déposée "Jambon d'Aoste" a été la propriété du groupe Aoste (Cochonou/Justin Bridou), leader français de la charcuterie.

Il aura fallu que la Commission européenne interdise en 2008 l'utilisation de cette appellation qui prête à confusion pour que l'ambiguïté cesse.

La marque a depuis été renommée "Jambon Aoste".

L'A.O.C de Bretagne: Présentées comme de purs produits du terroir français, les charcuteries de Bretagne disposent d'une "Appellation d'origine contrôlée" qui n'oblige les fabricants qu'à une seule chose: posséder au moins un lieu d'emballage ou de transformation en Bretagne.

Le consommateur trouvera donc sur les rayons des supermarchés des produits dont 82 % des matières premières proviennent du monde entier.

Ainsi, les carcasses de porcs, souvent issues de Chine, de Hollande ou de Pologne, le sel dit de Guérande, importé d'Argentine et du Vietnam, et les boyaux d'andouilles importés pour la plupart de Corée.

L'andouille dite de Vire, et autres charcuteries "De Bretagne", rejoignent ainsi la mythologie des produits bretons, comme le beurre et la pâtisserie, dont 73% provient de la communauté Européenne et d'Asie.

La moutarde de Dijon: Pour faire de la moutarde de Dijon, il faut du vinaigre, de l'eau, du sel et des graines du... Canada! Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la moutarde utilisée dans la préparation de la fameuse pâte ne vient pas de la région de Dijon.

Une explication à cette bizarrerie : à la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec la mise en place de la Politique agricole commune, les agriculteurs se sont désintéressés de la moutarde, qui ne leur permettait pas de recevoir les subsides de l'Union européenne. Résultat : 90% de la production utilisée pour la moutarde de Dijon provient maintenant du Canada.

Le couteau Laguiole: L'abeille, la lame fine légèrement relevée, la croix sur le manche... Beaucoup croient que ces symboles apposés sur les couteaux de Laguiole sont

des signes d'authenticité. Erreur ! Malgré leur charme et leur beauté, elles n'attestent ni de l'origine du couteau ni de sa qualité de fabrication. Parce que la marque du plus célèbre des couteaux français n'a jamais été déposée, Laguiole est depuis plus d'un siècle l'objet de contrefaçons en France et à l'étranger, 80% proviennent de Chine et du Pakistan. Résultat : moins de 10% des Laguioles sont fabriqués dans le bourg aveyronnais !

Le savon de Marseille: Avec le pastis et la lavande, c'est l'autre symbole de la Provence. Seul hic, les savons estampillés "savon de Marseille" ne sont pas fabriqués dans le Sud-est. Car si les savonniers marseillais ont inventé le procédé de fabrication au Moyen-âge, l'appellation n'est pas protégée.

Résultat: les plus gros fabricants sont aujourd'hui les Chinois et les Turcs !

Et les huiles végétales utilisées pour la fabrication du savon, notamment l'huile de palme, proviennent de l'étranger, les savons passant à Marseille uniquement pour être parfumés et emballés.

Le camembert: Emblème de la gastronomie française, le camembert de Normandie est de loin le fromage le plus copié dans les rayons des supermarchés. Une explication à ce phénomène : tombé dans le domaine public, le nom "camembert" peut-être utilisé par n'importe quel producteur de n'importe quel pays.

Et malgré une AOC "Camembert de Normandie", qui existe depuis 1983, de nombreux fabricants utilisent le terme très proche de "Camembert fabriqué en Normandie".

Les différences : du lait pasteurisé au lieu du lait cru, un affinage raccourci et une fabrication qui n'est soumise à aucune règle. Ils sont présentés comme les fleurons du terroir, mais quand on y regarde de plus près on découvre que leur appellation est douteuse. Matières premières importées de l'étranger, (30 % du lait vient de Chine, 50 % de toute l'Europe). Étiquetage souvent mensonger, additifs non précisés, fabrication hors des limites de la région ou seuls existent de vagues bureaux de courtiers.

L'huile d'olive: Rare et chère, l'huile d'olive française est certainement le produit qui compte le plus d'étiquetages frauduleux.

En 2006, seulement 56% des échantillons analysés étaient "conformes" à la réglementation, certaines bouteilles contenant jusqu'à 50% d'huile de tournesol ou présentant une fausse indication d'origine ou de variété d'olive.

Le symbole de la cuisine méditerranéenne ne comptant que 7 appellations d'origine protégée et une AOC "Huile de Provence", de nombreux producteurs jouent en effet sur la confusion en ajoutant sur les étiquettes des paysages évoquant le Sud ou des origines non-reconnues comme "huile de Provence-Côte d'Azur". Sans parler de l'une des fraudes les plus courantes qui consiste à remplacer l'huile d'olive par l'huile de grignons d'olive, un résidu de la pâte d'olives difficile à détecter pour le simple amateur.

Grippe A. L'implacable réquisitoire du député Wodarg

Entretien réalisé par Bruno Odent (Huma du 7/1/2010)
- extrait -

Président de la commission santé du Conseil de l'Europe, l'allemand Wolfgang Wodarg a obtenu le lancement d'une enquête de cette instance sur le rôle joué par les laboratoires dans la campagne de panique autour du virus.

Ex membre du SPD, Wolfgang Wodarg est médecin et épidémiologiste. Il a obtenu à l'unanimité des membres de la commission santé du Conseil de l'Europe une commission d'enquête sur le rôle des firmes pharmaceutiques dans la gestion de la grippe A par l'OMS et les états.

Qu'est ce qui a attiré vos soupçons dans la prise d'influence des laboratoires sur les décisions prises à l'égard de la grippe A ?

Wolfgang Wodarg. Nous sommes confrontés à un échec des grandes institutions nationales, chargées d'alerter sur les risques et d'y répondre au cas où une pandémie survient. En avril quand la première alarme est venue de Mexico j'ai été très surpris des chiffres qu'avancait l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour justifier de la proclamation d'une pandémie. J'ai eu tout de suite des soupçons : les chiffres étaient très faibles et le niveau d'alarme très élevé. On en était à même pas mille malades que l'on parlait déjà de pandémie du siècle. Et l'alerte extrême décrétée était fondée sur le fait que le virus était nouveau. Mais la caractéristique des maladies grippales, c'est de se développer très vite avec des virus qui prennent à chaque fois de nouvelles formes, en s'installant chez de nouveaux hôtes, l'animal, l'homme etc. Il n'y avait rien de nouveau en soi à cela. Chaque année apparaît un nouveau virus de ce type « grippal ». En réalité rien ne justifiait de sonner l'alerte à ce niveau. Cela n'a été possible que parce que l'OMS a changé début mai sa définition de la pandémie. Avant cette date il fallait non seulement que la maladie éclate dans plusieurs pays à la fois mais aussi qu'elle ait des conséquences très graves avec un nombre de cas mortels au dessus des moyennes habituelles. On a rayé cet aspect dans la nouvelle définition pour ne retenir que le critère du rythme de diffusion de la maladie. Et on a prétendu que le virus était dangereux car les populations n'avaient pas pu développer de défense immunitaire contre lui. Ce qui était faux pour ce virus. Car on a pu observer que des gens âgés de plus de 60 ans avaient déjà des anticorps. C'est-à-dire qu'ils avaient déjà été en contact avec des virus analogues. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs il n'y a pratiquement pas eu de personnes âgées de plus de 60 ans qui aient développé la maladie. C'est pourtant à celles là qu'on a recommandé de se faire vacciner rapidement. Dans les choses qui ont suscité mes soupçons il y a donc eu d'un côté cette volonté de sonner l'alerte. Et de l'autre des faits très curieux. Comme par exemple la recommandation par l'OMS de procéder à deux injections pour les vaccins. Ça n'avait jamais été le cas auparavant. Il n'y avait aucune justification

scientifique à cela. Il y a eu aussi cette recommandation de n'utiliser que des vaccins brevetés particuliers. Il n'existait pourtant aucune raison à ce que l'on n'ajoute pas, comme on le fait chaque année, des particules antivirales spécifiques de ce nouveau virus H1N1, « complétant » les vaccins servant à la grippe saisonnière. On ne l'a pas fait car on a préféré utiliser des matériaux vaccinaux brevetés que les grands laboratoires avaient élaborés et fabriqués pour se tenir prêts en cas de développement d'une pandémie. Et en procédant de cette façon on n'a pas hésité à mettre en danger les personnes vaccinées.

Quel danger ?

Wolfgang Wodarg. Pour aller vite dans la mise à disposition des produits on a utilisé des adjuvants dans certains vaccins, dont les effets n'ont pas été suffisamment testés. Autrement dit : on a voulu absolument utiliser ces produits brevetés nouveaux au lieu de mettre au point des vaccins selon des méthodes de fabrication traditionnelles bien plus simples, fiables et moins coûteuses. Il n'y avait aucune raison médicale à cela, uniquement des raisons de marketing.

Comment a-t-on pu justifier de cela ?

Wolfgang Wodarg. Pour comprendre il faut en revenir à l'épisode de la grippe aviaire de 2005 - 2006. C'est à cette occasion là qu'ont été définis les nouveaux plans internationaux destinés à faire face à une alarme pandémique. Ces plans ont été élaborés officiellement pour garantir une fabrication rapide de vaccins en cas d'alerte. Cela a donné lieu à une négociation entre les firmes pharmaceutiques et les Etats. D'un côté les labos s'engageaient à se tenir prêts à élaborer les préparations, de l'autre les Etats leur assuraient qu'ils leur achèteraient bien tout cela. Au terme de ce drôle de marché l'industrie pharmaceutique ne prenait aucun risque économique en s'engageant dans les nouvelles fabrications. Et elle était assurée de toucher le jack pot en cas de déclenchement d'une pandémie.

Vous contestez les diagnostics établis et la gravité, même potentielle, de la grippe A ?

Wolfgang Wodarg. Oui, c'est une grippe tout ce qu'il y a de plus normal. Elle ne provoque qu'un dixième des décès occasionnés par la grippe saisonnière classique. Tout ce qui importait et tout ce qui a conduit à la formidable campagne de panique à laquelle on a assisté, c'est qu'elle constituait une occasion en or pour les représentants des labos qui savaient qu'ils toucheraient le gros lot en cas de proclamation de pandémie.



Identité nationale... en chansons



1947

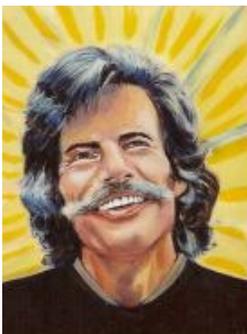
Douce France

Il revient à ma mémoire
Des souvenirs familiers
Je revois ma blouse noire
Lorsque j'étais écolier
Sur le chemin de l'école
Je chantais à pleine voix
Des romances sans paroles
Vieilles chansons d'autrefois

Douce France
Cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon cœur!
Mon village au clocher aux maisons sages
Où les enfants de mon âge
Ont partagé mon bonheur
Oui je t'aime
Et je te donne ce poème
Oui je t'aime
Dans la joie ou la douleur
Douce France
Cher pays de mon enfance
Bercée de tendre insouciance
Je t'ai gardée dans mon cœur

J'ai connu des paysages
Et des soleils merveilleux
Au cours de lointains voyages
Tout là-bas sous d'autres cieux
Mais combien je leur préfère
Mon ciel bleu mon horizon
Ma grande route et ma rivière
Ma prairie et ma maison.

Douce France...



1969

Ma France

De plaines en forêts de vallons en collines
Du printemps qui va naître à tes mortes
saisons
De ce que j'ai vécu à ce que j'imagine
Je n'en finirais pas d'écrire ta chanson

Ma France

Au grand soleil d'été qui courbe la
Provence
Des genêts de Bretagne aux bruyères
d'Ardèche
Quelque chose dans l'air a cette
transparence
Et ce goût du bonheur qui rend ma lèvre
sèche
Ma France

Cet air de liberté au-delà des frontières
Aux peuples étrangers qui donnaient le
vertige
Et dont vous usurpez aujourd'hui le
prestige
Elle répond toujours du nom de
Robespierre
Ma France

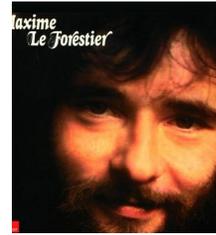
Celle du vieil Hugo tonnante de son exil
Des enfants de cinq ans travaillant dans
les mines
Celle qui construit de ses mains vos
usines
Celle dont monsieur Thiers a dit qu'on la
fusille
Ma France

Picasso tient le monde au bout de sa
palette
Des lèvres d'Éluard s'envolent des
colombes
Ils n'en finissent pas tes artistes prophètes
De dire qu'il est temps que le malheur
succombe
Ma France

Leurs voix se multiplient à n'en plus faire
qu'une
Celle qui paie toujours vos crimes vos
erreurs
En remplissant l'histoire et ses fosses
communes
Que je chante à jamais celle des
travailleurs
Ma France

Celle qui ne possède en or que ses nuits
blanches
Pour la lutte obstinée de ce temps
quotidien
Du journal que l'on vend le matin d'un
dimanche
A l'affiche qu'on colle au mur du
lendemain
Ma France

Qu'elle monte des mines descende des
collines
Celle qui chante en moi la belle la rebelle
Elle tient l'avenir, serré dans ses mains
fines
Celle de trente-six à soixante-huit
chandelles
Ma France



1973

Je m'en fous de la France

paroles Marianne
Sergent

Je m'en fous de la France.
On m'a menti.
On a profité de mon enfance
Pour me faire croire à une patrie.

Je demande à voir la liberté,
La liberté qui était marquée
Sur le portail de mon école,
Liberté de chanter
Mais, attention,
Sorti de l'atelier,
Liberté de voir
Les conneries
Débitées dans France Foire,
Liberté de penser
La même chose que la majorité.

Je m'en fous de la France.
On m'a menti.
On a profité de mon enfance
Pour me faire croire à une patrie.

Je demande à voir l'égalité,
L'égalité qui était gravée
Sur le fronton de ma mairie.
Égaux, ta femme et toi
Mais pas la paie de fin de mois.
Égaux, toi et ton fils
Quand il aura fait son service.
Égaux, les hommes et toi
Mais s'ils sont plus grands, t'as pas le
choix.

Je m'en fous de la France.
On m'a menti.
On a profité de mon enfance
Pour me faire croire à une patrie.

Je voudrais voir la fraternité,
La fraternité racontée
Dans le linteau de cette église.
Fraternel dans les mœurs,
Mais en tenant compte de la couleur.
Fraternel avec celui
Qu'a pu apprendre à dire merci.
Fraternel, on est tous frères,
Mais à la guerre comme à la guerre.

Je m'en fous de la France.
On m'a menti.
On a profité de mon enfance
Pour me faire croire à des conneries.

Et...en guise de conclusion



Moi, je suis content
d'être français,
pour deux raisons :

1. je suis français
2. j'aime bien être content

Hippocrate contre les hypocrites

La politique actuelle à l'hôpital, si elle devait perdurer, provoquerait des ravages. **Parce qu'ils sont fidèles au serment d'Hippocrate et qu'ils résistent à l'offensive menée contre le système de santé public, des hommes et des femmes sont entrés en rébellion.** Ces médecins, piliers du système public de santé, loin de baisser les bras et encore moins d'abandonner le combat pour la vie, aux côtés de leurs patients, ont posé sur la table leurs lettres de démission des fonctions qu'ils exercent à la direction de grands établissements hospitaliers.

C'est un pressant cri d'alarme qu'adresse dans nos colonnes le **professeur Pierre Coriat, président de la Commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.** **Un signal d'alerte** contre les réductions des postes et plus généralement des moyens mobilisés pour la santé des habitants de notre pays, quel que soit le niveau d'aisance ou de précarité financière. Cette spirale malthusienne est enclenchée par la déjà tristement célèbre loi Bachelot sur l'hôpital et le financement à l'activité, véritable machine à réduire les moyens. Le professeur Coriat et ses confrères et consœurs qui soutiennent sa démarche ont délivré leur diagnostic : la politique actuelle fait des ravages. C'est la santé qu'elle met à mal. Elle provoque la levée en masse des médecins et des directeurs d'hôpitaux qui pour la première fois ont observé un mouvement de grève.

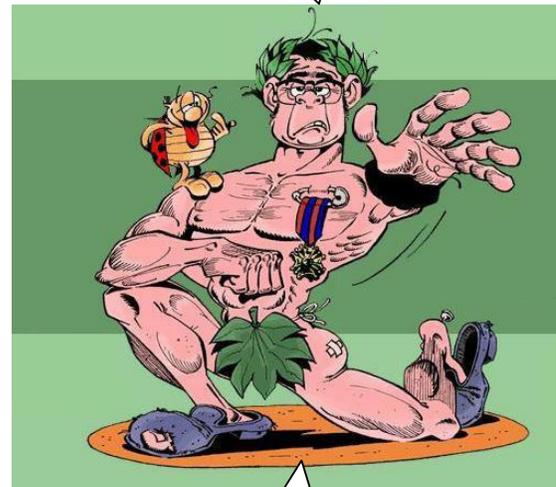
Pendant ce temps, agitant un rideau de fumée, la ministre Roselyne Bachelot mène une campagne de communication bavarde et entêtante sur la grippe H1N1, commande des millions de vaccins pour le plus grand profit des groupes de l'industrie pharmaceutique qui se pressent pour la distribution des prix. À la santé des actionnaires de Sanofy, Glaxo et compagnie ! Et comme le gouvernement ne peut distribuer ses largesses à tout le monde, on explore, dans les cabinets ministériels et dans les bureaux de l'UMP, des pistes nouvelles : la taxation des indemnités des accidentés du travail, ou la fin de la prise en charge à 100 % au-delà de cinq années après avoir été soigné pour un cancer. Ou comment repousser les frontières de l'inhumanité...

Nicolas Sarkozy n'entend pas que les citoyens discutent de ces sujets, ni de quelques autres comme l'emploi, le pouvoir d'achat, l'éducation, les retraites au cours de la campagne des élections régionales de mars 2010. Il a choisi le terrain de l'affrontement ; en tentant de déporter le débat politique sur les thèmes récurrents de la sécurité et de l'immigration, le président de la République veut mobiliser la frange la plus dure de son électorat.

- extrait de :

Edito de Jean-Paul Piérot (Huma 25/11/09)

Jusqu'où oseront-ils ?



non mais ..

vade retro, Ô bachelose !

quand même !

Il est pas un peu politosé votre journal ?

Poésie et patrimoine : Les vieux métiers - Le batteux

LA COMPLAINTÉ DU VIEUX BATTEUX

Armand Pellé

C'est moué qui sé le dernier des batteux
Je n'ai pas enrichi et j'sé resté un gueux
Appalisseux d'feumier quand c'était la saison
J'me mettais en campagn' dré' fini la moisson

J'ai hérité du méquier et je l'ai pas choisi
Cheux nous on é tertous batteux de pére en fils
Et pis j'étais philosophe et un peu musicien
Je jouais bien du taral et d'la jambe de chien

Hannui, y'a p'us d'batteux parmiés les domestiques
J'on été remplacé par des grouesses mécaniques
Mon feuliau su' l'épaule j'm'en allint dans les fermes
Comme j'étais bon batteux, j'changeais à tous les tarmes

De Chevenelle à Prenay, en passant par Selorge
Où j'étais batteux d'blé et mangeais du pain d'orge
A Gleuniau, Haute Fontaine et de là à Vill'sery
J'mangeais du fromage mou et du pain chansi

A Bizit, à Anchat et d'la à Orcières
Couché dans l'écurie, roingé par les punaises
A Mezièr's, à Vilain's, et itou à Maroll's
Ou j'ai battu hui' mois pour mes dix-huit pistoles

J'en ai battu d'l'avoine' à quarante sous du muid
Et encore pour c'prix là j'me fournissais d'outils
Quand arrive l'Carême l'lendemain du mardi gras
Pour nous dégraisser le cœur on nous donnait des pois

Les quatr' temps, les jeûn's et pis les abstinences
C'était pour les batteux la grande pénitence
D'un bout à l'aut' d'l'année, pour nous désaltérer
D'l'élixir de gueurnouilles à boire à volonté

Travail sans limite, rationné quand il mange,
C'était le triste sort du vieux batteux en grange
Le matin avant le jour j'entrais dans mon étude
A tâtons, j'accrochais mon flau par habitude

Et je l'brandissais en lorgnant les épis
Je tapais aux levées comme un affauberdi
Du matin jusqu'au soir je battais le rappel
Mon flau frappait la terre et menaçait le ciel

En chemise et nu têt' clonant à tour de bras
Pendant douze heures 'par jour j'allais sonner mon glas
Le samedi j'laissais l'flau pout tourner le taral
C'était pour sèparer le grain d'avec la balle

Tout au travers d'la Biauce du Perche et d'la Sologne
Cent mille de mes semblab'es faisaient c'te dure besogne
Ou sont mes compagnons, mes anciens camarades
Ils m'ont laissé tout seul pour narguer la camarde



Ils sont partis tertous vaincus dans la bataille
De ceux dont c'est l'méquier .d'séparer l'grain d'la paille
Tombés l'feuliau en main en braves travailleurs
Comme de vaillants soldats .tombés au champ d'honneur

D'aucuns sont morts des suites de bronchésies
Les uns de chaufferdi les autres de purésie
Moi à leur enterrement je portais les cordons
Dans la foule qui suivait n'avait point leux patrons

Saluons leux mémoire c'était des malheureux
Et mes meilleures pensées sont toujours pour eux
V'la qu'j'ai quatre-vingts ans et au bord de ma fousse,
Je regarde les champs, la récolte qui pousse

J'vois des enfants qui jouent, la jeunesse qui danse
Et qui s'prépare gaiement à repeupler la France
Je souhaite à nos enfants d'abondantes moissons
Pour moué v'la l'soulé qui baisse à l'horizon

Demain le crépuscule, après demain la nuit
J'aurai cassé mon flau, farmé mon 'parapluie
Quand j'serai dans l'somtire là où j'irons tartous
J'oublierai ma misère en r'poussant mes vieux ous

Je demande que l'on mette sur mon humble tombeau
Pour sarvi d'építaphe ce petit écriteau
Au dargnié des batteux, est mort sans sou ni maille
Il a battu du blé et couché sur la paille

J'ai vu sur l'évangile ce qu'a dit Jésus-Christ
Heureux ceux qui ont faim et les pauvres d'esprit
J'irai dré au paradis séjour des bienheureux
Pasqué n'y a point d'enfer pour les anciens batteux.

CHIRENS

Salle polyvalente

organisation



Samedi **24 avril** 14h00 – 19h00

Dimanche **25 avril** 9h00 – 18h00

2010

12ème
**GRANDE
VENTE
DE
LIVRES
D'OCCASION**
à petits prix !



Contact : 04 76 35 26 20

<http://pagesperso-orange.fr/vivreachirens>
vivreachirens@orange.fr

ENTREE LIBRE

Nous avons repéré nos trois S.D.F



*Ils seraient hébergés à
l'Élysée, et bichounés par
des Gourous du MEDEF ...*



Bulletin d'adhésion année 2010

A retourner à

Association 1901 Vivre à Chirens
110 route des Jolis –
38850 CHIRENS
(04 76 35 26 20)

Nom :

Adresse :

Cotation individuelle : 10 Euros

Cotation couple : 15 Euros

Un reçu vous sera envoyé. Merci.

Distribué
par
La Poste

Avertissement
Les opinions émises dans le Scribe
sont celles des auteurs ou du
Comité de Rédaction et
n'expriment pas nécessairement le
point de vue de tous les membres
de Vivre à Chirens.
Le Comité de Rédaction reste libre
d'accepter, d'amender ou de
refuser les articles proposés par
chacun. Les auteurs conservent
l'entière responsabilité des
opinions émises sous leur
signature.

Le Scribe Chirennois

Vivre à Chirens. Les Jolis. 38850 Chirens

Journal rédigé et édité par : Vivre à Chirens
Directeur de publication : Max Chorier
Dépôt légal : A parution
ISSN : 1273-8034
Photocopie : artsgraph. Voiron
Nombre d'exemplaires : 840
Fini le : février 2010

Comité de rédaction

René Charvet
Max Chorier
André Couderc
Philippe Faggi